

Procès-verbal
Comité syndical du 12 décembre 2023

Ouverture : 08h00

Anjou, le 12 janvier 2024

A. Appel des membres :

Présents :

Mikael Laroche	Président intérim
Mohamed Zaki	Secrétaire Financier
Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
Christian Denommée	Délégué en Chef adjoint Rive Sud
Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste
Charles Saumure	Permanant Unifor98

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Mikael Laroche

Appuyé par : Ouziyine Bahloul

Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023 :

Proposé par : Ouziyine Bahloul

Appuyé par : Patrice Lépine

Adopté à l'unanimité

D. Courriers :

- Lecture du dernier courrier de la FTQ :

Rencontre programmée, 13^e semaine de la relève syndicale du 22 au 26 avril 2024, pour sensibiliser le milieu syndical de l'importance de la relève, rejoindre les jeunes membres de 35 ans et moins.

Rencontre programmée, inscriptions au Collège FTQ-Fonds-session personnes élues 2024 du 5 mai au 7 juin 2024. L'objectif est d'accroître les compétences de leadership des personnes participantes pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politique du Québec.

- Tournée du directeur Québécois : la date retenue pour notre section locale Laval 25 janvier 2024 à Laval, comme mentionné lors du dernier conseil québécois, la majeure partie de la journée sera occupée par des échanges et des ateliers portant sur la révision du modèle de service. Ce temps permettra de sonder les sections locales sur leur vision du modèle de service entre Unifor, ses membres et ses sections locales. Nous continuerons avec une présentation du coordonnateur à la souscription, Stéphane Isabelle et des discussions ouvertes en laissant la parole aux sections locales et terminerons la journée avec une rencontre informelle avec les membres lors d'un 5 à 7. (Réf. courriel Unifor 01 décembre 2023)

E. Finances :

1- Travaux avec Deloitte (Remise des documents)

Nous avons fourni toutes les pièces justificatives des dépenses des deux années 2022-2023 à la firme Deloitte.

2- Enquête à venir par Deloitte

Un rapport détaillé juricomptable sera remis à la section locale au début de l'année 2024 qui sera présenté à l'exécutif puis présenter à la prochaine assemblée générale.

3- Travail effectué pour redresser la situation financière

- On a fait des réclamations des chèques en attentes formations, CEP)
- Nous avons réclamé les remboursements des rencontres RI Fonds de solidarité.
- Nous avons pris la décision de rembourser 50 000\$ avant la fin de l'année 2023 et 118 916\$ début de l'année 2024.
- Les cotisations sont très basses 1.33% et les dépenses ont augmenté, nous pensons qu'il sera judicieux d'augmenter les cotisations à 1.45% qui est équivalent à 3.88\$/2 semaines (affaire à suivre).
- Nous avons remboursé tous nos créanciers nous nous sommes assurés de remettre les comptes à zéro.

4- Nouvelle politique de dépense d'Unifor

- Nous allons avoir des recommandations concernant le volet financier à propos de nos statut et politique de la section locale.

- Communication du syndicat national qui précise que les dépenses ont changé concernant le kilométrage qui passe de 0.62 \$/km à 0.68 \$/km.
- Charles Saumure et Mikael Laroche se sont occupés de la budgétisation de notre section locale. Voir le tableau ci-dessous.

Dépenses	\$/mois
Loyer	2673,16
Taxe financière	490,92
Licence Microsoft office	389
Eau	43,33
Ménage	335
Licence zoom	41,67
Hébergement site web Mbiance	150
CNESST	100
CNESST personnes morales	295
Imprimante entretien	166,67
Bureau	166,67
Vitre nettoyage	51,74
Assurance affaire	125
Conseil quebécois 2 fois/année	1461,69
Conseil Canadien et congré statutaire	1436,2
Congrés FTQ	93,11
Alarme	40,23
Internet	262,09
Téléphone IP	83,88
OXP	10000
Total	18405,36

F. Département des accidentés du travail :

1. Travaux fait pour redresser le département :

Actuellement, Matthieu Renaud-Binette s'occupe de faire le transfert des dossiers au SDAT (service des accidentés de travail). La mise à jour de tous les dossiers a été faite.

Nous avons pu récupérer l'ordinateur du volet CNESST après avoir envoyé une mise en demeure à Jean Choinière.

Par ailleurs, Mme Mellisa Houle (soutien administratif Unifor) s'occupe de la communication et du suivi des dossiers avec les membres.

2. Avenir avec SDAT :

- Tous les représentants doivent envoyer tous les documents numérisés au responsable des dossiers CNESST à l'adresse suivante : SDAT@unifor98.ca
- Il serait préférable de remplir la réclamation du travailleur directement sur le site (Mon Espace) de la CNESST afin de faciliter le suivi des dossiers.
- Un nouveau formulaire doit être rempli afin d'informer le membre de nos attentes envers lui afin de bien le représenter.

3. Prise de position sur certains dossiers :

Nous avons pris une décision concernant l'étude du dossier N. TAT 1277588 62 2205(admissibilité), 1278299 62 2205 (imputation), 1286018 62 2207 (revenu brut) et 1342973 62 2311 (déchirure épaule), qui nous a été fourni par le SDAT, à la suite de l'analyse du dossier, nous avons décidé de représenter le travailleur au Tribunal administratif du travail (TAT).

G. Points en suspens :

Aucun

H. Affaires locales :

1- Temps syndical OXP

Notre objectif est que la section locale puisse gérer seule les demandes d'OXp à partir de 2024, cependant toute la délégation se conforme aux

demandes préétablies qui consiste à envoyer une demande via le formulaire google instaurer à la section locale.

2- Formation

Nous avons reçu une demande de formation pour les délégués sociaux de la part de Khelifa Hareb intitulée Harcèlement en milieu de travail (juridiction provinciale).

Nous avons pris contact avec la responsable des formations à Unifor Annie Audet afin qu'elle puisse nous proposer et programmer la même formation mais sous juridiction fédérale. (Affaire à suivre)

3- Implication de la délégation

Nous avons rappelé l'importance du travail syndical, de l'implication et l'engagement des délégués pour aider les membres, entre autres assister aux rencontres syndicales et les assemblées générales.

Le délégué en chef adjoint et le président pourront rencontrer les délégués qui ont besoin d'aide.

4- Nouvelle structure de grief

Dorénavant ce n'est plus le permanent d'Unifor Charles Saumure qui présentera les griefs en 2^{ème} étape (pré-arbitrale), le délégué en chef assurera la préparation et la présentation avec les délégués en chef adjoint. Au besoin, on pourra solliciter notre permanent pour des cas particuliers.

5- Mise à jour Genesis :

Les dossiers doivent être mis à jour par les délégués en chef lors de la 1^{ère} étape et l'archiviste lors des demandes suivantes, vu le changement dans la convention collective, on passe de 3 à 2 étapes. La date de soumission n'est pas existante en 2^{ème}, nous avons pris la décision de remettre la même date pour qu'on puisse faire un suivi efficace.

Pour rappel, on a un fichier Excel dans le serveur SharePoint où on peut retrouver tous les griefs en pré-arbitrage ou en arbitrage qui est accessible à l'exécutif.

I. Rapport du conseil Québécois :

Voir avis de convocation envoyé le 08-03-2023 à la section locale pour plus de détails.

J. Varia :

Eric Baillargeon a démissionné de son poste de président de la section locale. Un communiqué sera envoyé aux membres.

K. Levée de la réunion :

16h00

Ouziyine Bahloul (Secrétaire archiviste)

Date

Mikael Laroche (Président intérim)

Date